



HAL
open science

Master Droit et contentieux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit et contentieux. 2009, Université de La Réunion. hceres-02035546

HAL Id: hceres-02035546

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035546v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LA REUNION

Établissement : Université de La Réunion

Demande n°S3100021836

Domaine : Droit

Mention : Droit et contentieux

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global :

Un master généraliste dans une université ultramarine de taille modeste. Les appréciations qui suivent tiennent évidemment le plus grand compte de cette spécificité, tant sur le plan de l'offre de formation que sur celui de l'insertion professionnelle des diplômés.

Le master «Droit et contentieux» est un master généraliste, qui englobe à la fois des enseignements en droit privé, en droit public et en droit international. Sans doute cela permet-il aux étudiants d'obtenir des connaissances « de base » sur un ensemble de questions juridiques, mais cet avantage a nécessairement pour contrepartie l'absence d'approfondissement. On peut, à cet égard, se demander ce que retient vraiment un étudiant qui aura suivi, en M2 15 h de «droit et contentieux constitutionnel», «droit et contentieux administratif», «droit et contentieux des obligations», «droit et contentieux communautaire», «droit et contentieux international», «droit et contentieux pénal interne et international», «droit et contentieux des affaires». Cet approfondissement se fait peut-être dans le cadre des séminaires de recherche ou lors de la rédaction du mémoire, mais il pourrait être envisagé de réduire l'ampleur des matières traitées pour permettre un certain recentrage du master.

Le suivi des étudiants paraît particulièrement bien assuré, tant pendant les deux années du Master qu'à la fin du Master, pour aider les étudiants à s'insérer dans la vie professionnelle. Cependant, cet élément de satisfaction ne doit pas dissimuler la relative faible attractivité de ce diplôme. Malgré la spécificité géographique, et malgré la pleine conscience des professeurs et maîtres de conférences de la situation, les chiffres sont d'une faiblesse préoccupante : la formation - M1 et M2 confondus - ne concerne qu'environ 12-13 étudiants.

L'ouverture à l'international, notamment dans les enseignements assurés, est particulièrement poussée.

- Point fort :
 - Proximité avec les enseignants.
- Points faibles :
 - Master généraliste à l'extrême.
 - Saupoudrage de matières en fonction des spécialités des enseignants.
 - Attractivité si faible que la question de la viabilité doit être posée.

Commentaires et recommandations

Le maintien de ce master est une question plus politique que scientifique. Le dévouement et la qualité des enseignants est certaine, pour autant, il y a lieu de s'interroger sur la viabilité d'un master qui n'attire que si peu d'étudiants et qui ne forme à aucune profession juridique en particulier. Les perspectives des diplômés semblent dépendre moins d'une compétence particulière en droit que d'autres facteurs.